

Fiche descriptive responsabilité pédagogique

1 Composante

[Redacted]

2 Informations générales

2.1 Type de responsabilité

[Redacted] liste A

[Redacted] Codification

2.2 Niveau

[Redacted] liste B

2.3 intitulé principal

[Redacted]
profil de licence
mention de licence
mention de master,
spécialité de DEUST, LP, DUT, Ingénieur

Intitulé secondaire

[Redacted]
niveau L1 ou S1-S3
parcours de licence
spécialités de master (niveau M1-M2 ou M2)
option

3 Autres renseignements

3.1 Co responsabilité

OUI / NON [Redacted]

3.2 Secrétariat

OUI / NON [Redacted]

3.3 Nombre d'étudiants

[Redacted]

3.3.1 dont étudiants en formation continue

3.3.2 dont contrat de professionnalisation

3.3.3 dont contrats d'apprentissage

3.4 Autre élément quantitatif

[Redacted]

[Redacted] Liste C

3.5 Support technique

OUI / NON [Redacted]

4 Reconnaissance

[Redacted] H TD

5 Attribution

5.1 Nom

[Redacted]

Prénom

[Redacted]

6 Remarques et commentaires

[Redacted]

Liste A

Type de responsabilité	Codification
Autre	X
Direction de département	1
Direction des études de composante	1
Coordination des stages	3
Responsabilité d'un équipement pédagogique	4
Responsabilité mobilité internationale	5
Responsabilité de projets pédagogiques internationaux	6
Responsabilité des projets	7
Responsable du recrutement (étudiants)	8
Commissaire à la validation	9
Responsabilité de la commission des services	10
Direction d'étude de formation	2.1
Direction d'étude de profil	2.2
Direction d'étude de mention	2.3
Direction d'étude de parcours	2.4
Direction d'étude de spécialité	2.5
Responsabilité pédagogique d'année	2.6
Responsabilité pédagogique d'option	2.7
Responsabilité pédagogique transversale	2.8
Responsable de la formation continue	S7

Le type de responsabilités (2.1 à 2.7) choisi doit être en cohérence avec les intitulés :

- intitulé principal seul : profil (2.2), mention (2.3), spécialité (2.5 et 2.6)
- intitulé secondaire : parcours (2.4), spécialité (2.5), option (2.7)

2.1 : autres cas ne rentrant pas dans les cadres prévus.

Liste B	description
AUTRE	
DEUST	
D	DUT première année et deuxième année
D1	DUT première année
D2	DUT deuxième année
L	Licence
L1	S1-S2
L1-L2	S1-S4
L2	S3-S4
L2-L3	S3-S6
L3	S5-S6
LP	Licence Professionnelle
M	Master (M1 et M2)
M1	Master 1 (S1 et S2)
MS1	Master 1 (S1)
MS2	Master 1 (S2)
M2	Master 2 (S3 et S4)
MS3	Master 1 (S3)
MS4	Master 1 (S4)
P3	Polytech 1ère année
P4	Polytech 2ème année
P5	Polytech 3ème année
S1	S1 de licence
S2	S2 de licence
S1-S3	S1-S3 de licence
S2-S6	S2-S6 de licence
S3	S3 de licence
S4	
S4-S6	S4-S6 de de licence

Liste C

postes	Salles « informatique »
dossiers	Validation, recrutement (8,9)
enseignants y compris vacataires	Organisation des services (10)
Personnel	département

Procédure de mise en œuvre

Dotation de l'université

Chaque composante est dotée d'un crédit d'heures sur la base du nombre des formations qu'elle porte.

Détermination du niveau de reconnaissance individuelle des responsabilités

Dans l'enveloppe de la dotation de l'université et des ressources propres qu'elle affecte à la reconnaissance des responsabilités pédagogiques, chaque composante fournit, après avis du conseil restreint de la composante, la liste des personnels pour lesquels elle propose la reconnaissance de responsabilités pédagogiques.

Pour chaque personne, sont précisés le niveau total de reconnaissance (par multiple de 6h et dans la limite des 96h) attribué et la ligne ou les lignes (référence RPx) au titre de laquelle ou desquelles il est proposé.